



Sainte-Luce #21

NOTRE PASSION COMMUNE

SEPT.
2018

www.sainteluce.fr //  Mairie de Sainte-Luce

> *Rétrospectives*

LA FAMILLE LUCÉENNE RÉUNIE
HOMMAGE À AIMÉ CÉSAIRE
JEUNES, MAJEURS ET CITOYENS

.....

> *Initiatives*

LE PORTAGE DE REPAS : POUR
CONTINUER À VIVRE À DOMICILE

.....

> *Dossier*

2018 : UN BUDGET SOLIDAIRE,
RÉALISTE ET DURABLE

.....

> *Actualités*

200 000 € INVESTIS DANS
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



> Sommaire



> RÉTROSPECTIVES p3

- Une fête de la Mer en hommage aux Marins Pêcheurs
- La famille lucéenne réunie
- Hommage à Aimé Césaire
- Tout savoir sur l'indivision
- Jeunes, majeurs et citoyens
- Le carnaval 2018... une belle réussite
- Les « Travayé Lakomin » mis à l'honneur

> INITIATIVES p5

- Du nouveau sur le parcours santé
- La conciliation pour favoriser le dialogue
- Le portage de repas : pour continuer à vivre à domicile
- L'Aide à l'Amélioration de l'Habitat

> DOSSIER p7

- 2018 : un budget solidaire, réaliste et durable

> DOSSIER p9

- La borne d'incendie peut vous sauver la vie
- Des Journées Réplik pour sensibiliser
- Le Canal Saint Clair réaménagé
- Saison cyclonique : la ville se prépare !

> ÉCONOMIE p11

- Nos entreprises lucéennes ont du talent
- Du nouveau pour le Plan Local d'Urbanisme
- Mot de l'opposition

> PORTRAIT p12

- Joseph SALOMON, 6^{ème} Adjoint au Maire

> ACTUALITÉS p13

- Le bureau municipal de la Ville
- Un don de 4 500€
- Après-midi récréatif
- Contes et musique à la Pleine Lune
- Favoriser la rencontre de tous avec les livres et la lecture
- Opération vacances aux Coteaux

- Des vacances sportives pour plus de 80 jeunes lucéens
- Fête du quartier Monésie : sourires et convivialité

> ZOOM p15

- Zoom sur Eureka Technologique
- Et vous ? Qu'avez-vous pensé de cet évènement ?
- Grosse et chaude ambiance en clôture des vacances

> Edito



De nouveau cette année, nous sommes fiers de ne pas augmenter les taux communaux d'impôts locaux de la commune. Alors que d'autres collectivités augmentent leur fiscalité, nous tenons le cap. Même si ce n'est pas facile tous les jours, nous tenons le cap.

Cette stratégie en matière fiscale traduit notre volonté de ne pas pressuriser davantage les citoyens. Elle symbolise également la rigueur et le contrôle des finances locales, que nous avons mis en place depuis notre arrivée. Cette situation financière est surtout le fruit d'un effort permanent des élus et des services, pour gérer au mieux l'argent public. En effet, l'un des défis de la municipalité est de protéger la commune des effets de la baisse des dotations de l'Etat, tout en réalisant des investissements importants pour les lucéens, dans tous les quartiers.

Face aux incertitudes des recettes, aux restrictions des dotations de l'Etat, le budget 2018 s'attachera à poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement et à traiter les problèmes les uns après les autres, de manière objective et pragmatique. Avec ce budget 2018, nous poursuivons le travail entamé, nous bâtissons à la fois sur du solide et du durable, sur des bases financières maîtrisées...et nous investissons dans l'intérêt de tous : vie scolaire, voirie, éclairage public...

Bonne lecture.

Nicaise MONROSE
Maire de la Ville de Sainte-Luce

Directeur de publication : Nicaise MONROSE, Maire de Sainte-Luce
Coordination : Market One
Rédaction : Mairie de Sainte-Luce - Market One
Mise en page : Market One
Crédits photos : Mairie de Sainte-Luce
Impression : Caraïb Édiprint
Tirage 6 000 exemplaires, imprimés sur papier recyclé selon les normes

Mairie Hôtel de Ville, 61 rue Schoelcher - 97228 Sainte-Luce
Tel. : 0596 62 50 01 - Fax : 0596 62 30 15
www.sainteluce.fr



> Rétrospectives



Une Fête de la Mer en hommage aux Marins Pêcheurs

Les 29, 30 Juin et 1^{er} juillet, la Ville de Sainte Luce a rendu hommage à la mer et à toute sa communauté. Au programme : messe, bénédictions des embarcations, hommage aux marins pêcheurs disparus, mise à l'honneur de marins pêcheurs retraités. L'occasion de profiter du spectacle exceptionnel de la voile traditionnelle, des gommiers et des yoles, de s'imprégner du patrimoine maritime de Sainte Luce et d'en découvrir toutes les facettes. Ce fut également l'occasion de rencontrer les marins-pêcheurs de la commune, acteurs quotidiens de la mer.

6 marins pêcheurs ont été honorés :

- Sylvain JACQUENS
- Fernand ANGLIO, représenté par son fils Jacki
- Gilbert LARCHER
- Henry JACUENS
- Fériés dit Mac LEBEL
- Léandre PUJAR



Thierry Augustin et Anthony Manon ont voué leur vie à leurs proches. Des parcours que la municipalité félicite



Christiane Appin, maman de 10 enfants, et aujourd'hui une mamie comblée.

La famille lucéenne réunie

Samedi 9 juin, la municipalité et le CCAS ont honoré la Famille à l'occasion de la manifestation « Père et Mère à l'Honneur. Lieu d'éducation, d'héritage, et de partage, la famille est également le lieu au sein duquel des hommes et femmes ont dédié leur vie aux autres.

> Médaille de la Famille :

Les récipiendaires

- Christiane Appin : 62 ans, 10 enfants
- Maguy Édouard, épouse Beaunol : 4 enfants
- Lydie Pascale Labarde : 60 ans, 4 enfants
- Désirée Marie-Rose : 67 ans, 5 enfants
- Paulette Michaud : 70 ans, 5 enfants

> Médaille de la Ville

Les récipiendaires

- Thierry Augustin
- Anthony Manon

Hommage à Aimé Césaire

Dans le cadre du 10^{ème} anniversaire de sa mort, la ville de Sainte Luce a rendu hommage au chantre de la Négritude. Projection de film, exposition, récital, et débat étaient au programme de cet hommage à Aimé Césaire.



Tout savoir sur l'indivision

La population s'est déplacée en nombre pour assister à une conférence sur l'indivision dans le but de s'informer sur cette situation juridique dans laquelle se retrouve bon nombre de propriétaires. Aides au financement, les solutions, droit de succession, processus notarial, les intervenants ont pu répondre aux interrogations des participants. Un focus a été fait sur le projet de loi porté par Serge Letchimy.

> Rétrospectives



Jeunes, majeurs et citoyens

Samedi 26 mai, les élus ont reçu une vingtaine de jeunes de la commune ayant atteint leur majorité. Ces jeunes se sont vu remettre leur carte électorale, accompagnée du livret du citoyen.

Nicaise Monrose a rappelé aux jeunes la devise de la République, « Liberté, Égalité, Fraternité », et les principes fondateurs, dont la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Le maire a ensuite évoqué les droits et les devoirs de chaque citoyen, en insistant sur le sens et l'importance du vote, en leur souhaitant d'exercer ce droit à l'expression civique dans le respect de tous, avec un esprit de solidarité.

Le carnaval 2018... une belle réussite !

Reine mère, mini reine, 1^{ère} dauphine de la Reine, Sainte Luce a remporté, haut la main, trois titres dans le Sud.

Un bon cru, pour le carnaval

Du « Samedi Gras à Épinay » au « Mercredi des Cendres », le spectacle était de toute beauté dans les rues de la commune. Dans une très bonne ambiance et avec une belle participation des « carnavaliers », cette année a marqué le retour du vidé en pyjama du mardi gras, animé par les groupes à pieds Rafal et Dynamic Carnaval. Costumes hauts en couleurs, défilé dans les rues...des moments de liesse pour fêter et oser toutes sortes d'excentricités. La fête s'est achevée par l'incinération de Vaval.



Les "Travayé Lakomin" mis à l'honneur

Dans le cadre de la Fête Patronale, la municipalité de Sainte-Luce a organisé, pour la première fois, une cérémonie en l'honneur des agents municipaux.

« Ceux qui ont construit et qui continuent à construire notre belle commune de Sainte Luce », a souligné Nicaise MONROSE. Ce sont près de 200 agents, retraités et actifs qui ont ouvert le défilé des associations, et qui ont été honoré de la médaille de la Ville, devant un public d'élus, et d'invités venu en nombre.



Pour le maire, cette mise à l'honneur vise à reconnaître l'ensemble des compétences, des talents, et l'investissement dont font preuve les agents de la municipalité, au service de la population de Sainte Luce. L'occasion, pour les élus, de mettre à l'honneur, Yves Vilosa, surnommé « Touk », qui a débuté sa carrière en tant que maçon, et qui, malgré la perte de sa vue, a fait preuve de détermination, d'investissement et d'adaptabilité à son poste, d'agent d'accueil au service technique.



Du nouveau sur le parcours santé !

Le parcours sportif de Sainte Luce a de quoi pimenter les sessions sportives des joggeurs et autres promeneurs

D'une longueur de 6 kilomètres, le parcours permet aux petits et grands d'entretenir leur forme physique et d'améliorer leur hygiène de vie dans un cadre agréable et naturel.

Sportifs confirmés, amateurs et familles peuvent dorénavant profiter de stations comportant des agrès : barres parallèles, poutre d'équilibre, barres fixes, planches pour abdominaux etc.

Ces nouvelles stations leur permettront de réaliser des exercices physiques et de découvrir autrement des coins remarquables de la commune.

Les agrès aménagés seront utiles aux utilisateurs avant et après leur séance de course ou de marche. En effet, ils leur permettront de réaliser leur échauffement avant le départ. Au retour, ils pourront également profiter des agrès afin de mener à bien leurs exercices de renforcement musculaires et finir en beauté avec les étirements.

Les sportifs seront guidés dans l'utilisation de ces nouveaux équipements. Un panneau explicatif illustre l'exercice à reproduire, le nombre de séries et le temps d'exécution à respecter en fonction de l'intensité recherché ou du niveau de difficulté.

Un nouvel espace de Street Work Out sur le parcours santé

Le Street Work Out est une pratique à la mode pour prendre soin de son corps. La musculation en extérieur a désormais son terrain à Sainte Luce. Mélangeant figures de force, souplesse et équilibre, il se pratique essentiellement en extérieur. La pratique allie les aspects « freestyle » et musculaire. Tout se fait uniquement au poids du corps.



La conciliation pour favoriser le dialogue

La Ville de Sainte-Luce accueille son nouveau conciliateur

Favoriser le dialogue en cas de litige, trouver un terrain d'entente et tenter de concilier les intérêts de chacun sans prendre parti, tel est le rôle du nouveau conciliateur de justice, Alex LIMERY. Il intervient dans les cas de problèmes ou conflits de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, impayés, malfaçons etc.

L'objectif est d'arriver à un règlement à l'amiable et ainsi d'éviter de saisir le tribunal. C'est une résolution plus rapide du conflit, sans contrepartie financière.

« **NOUS SOMMES DES BÂTISSEURS DE PAIX** »
explique Alex Limery.

Assermenté par le président de la Cour d'Appel, le conciliateur est un auxiliaire de justice ayant une mission de conciliation sans les pouvoirs d'un juge.

VOUS SOUHAITEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS
AVEC LE CONCILIATEUR ?
Contactez la mairie au 0596 62 50 01



Le portage de repas : pour continuer à vivre à domicile

Pour aider les personnes âgées à vivre à domicile, le CCAS de Sainte Luce a développé une gamme de services facilitant la vie quotidienne : portage de repas, APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et téléassistance. La volonté des personnes âgées de rester chez elles, le plus longtemps possible, est de plus en plus forte. La ville fait son maximum pour répondre à leurs attentes.



Zoom sur le portage de repas à domicile

Le portage de repas est dédié aux aînés à partir de 60 ans et des personnes à mobilité réduite de la commune. Les menus élaborés sont équilibrés et adaptés aux besoins des clients. Chaque plateau-repas est composé d'une entrée, d'un plat de résistance, d'un fromage, d'un dessert et éventuellement d'un potage. **Les repas sont fabriqués selon le principe de la liaison froide.**

Nous avons accompagné Geneviève, employée du CCAS, durant sa tournée de livraison chez Camille Arnaud, bénéficiaire du portage de repas.

Madame Arnaud s'est inscrite dans le dispositif depuis le mois de novembre 2017. Elle nous confie son avis sur ce nouveau service : *« Je ne regrette pas du tout ! Le repas est super bon et équilibré. Maintenant je déjeune bien le midi et mange léger le soir. Cela me fait du bien, et en plus j'amincis ! »*

Au-delà du portage, une forte relation amicale s'est développée entre Camille et Geneviève. Les deux femmes s'apprécient. *« Geneviève c'est ma copine, elle fait super bien son travail. Elle est gentille, superbe et souriante. Je conseille, à tous ceux qui le souhaitent, d'adhérer au portage de repas ! »* termine Camille.

Plus qu'un service à la population, le portage de repas à domicile répond aux besoins des personnes âgées ou dépendantes et leur permet de se sentir bien chez elles, plus longtemps.

Pour plus de renseignements, contactez le CCAS au 0596 62 21 56.

L'Aide à l'Amélioration de l'Habitat : pour plus de confort dans sa maison

Connaissez-vous le programme d'Aide à l'Amélioration de l'Habitat (AAH) ? Ce dispositif a été créé afin d'améliorer l'habitat existant des particuliers. Il s'adresse :

- Aux propriétaires désirant effectuer des travaux d'amélioration de leur résidence principale.
- Aux résidents, non propriétaires mais titulaires d'un droit réel leur attribuant l'usage des lieux. L'habitation concernée doit être leur résidence principale.

A Sainte Luce, près d'une quarantaine de dossiers sont en cours d'instruction et d'autres achevés. L'AAH prend également en charge une partie des dépenses d'améliorations, sous conditions de ressources. En Martinique,

seuls les opérateurs sociaux agrémentés sont habilités à accompagner les personnes intéressées dans la constitution des dossiers de demande de subvention auprès des différents organismes financeurs.

Pour plus de renseignements rapprochez-vous du CCAS au 0596 62 21 56.





> Dossier



2018 : UN BUDGET SOLIDAIRE, RÉALISTE ET DURABLE

Pour 2018, le budget principal de la ville de Sainte Luce s'équilibre à **19 100 370,63 €**, avec **11 727 672,00 €** de fonctionnement et **7 372 697,75 €** en investissement.

Garantir un haut niveau de qualité de service public tout en conservant une gestion saine et équilibrée, forme les grands enjeux de ce budget 2018. 2018 est une année importante pour la Ville de Sainte-Luce. En effet, de nombreuses opérations telles que la médiathèque et la mise en valeur des Roches Gravées et son sentier d'interprétation, seront finalisées. Par ailleurs, d'autres projets prennent forme. C'est le cas de la Maison Pour Tous et du projet de port de pêche de Trois Rivières. Des études vont se poursuivre pour l'aménagement du front de mer et le confortement parasismique de l'école Mixte B, entre autres.

Cette année, de nouveau, la majorité municipale n'a pas augmenté les taux d'impôts locaux.

TAXES	TAUX 2017	TAUX 2018	Moy. Départementale	Moy. de la Strate
Taxe d'habitation	10%	10%	29,74%	16,61%
Taxe Foncière (bâti)	20,3%	20,3%	28,81%	22,74%
Taxe Foncière (non bâti)	9,49%	9,49%	26,50%	57,79%

Un budget rigoureux

Grâce à une gestion saine de ses finances, la commune de Sainte-Luce garde, en 2018, la capacité d'investir pour créer des équipements et des espaces publics de qualité et nécessaires aux lucéens d'aujourd'hui et de demain. Soumis à la loi qui oblige les communes à détenir 25% de son parc immobilier en logement social, et à une dynamique démographique forte, la ville n'a pas d'autre choix que d'anticiper cette évolution en prévoyant des équipements et des espaces publics susceptibles d'accueillir des habitants dans les meilleures conditions.

A cause d'un contexte contraignant lié aux incertitudes des recettes et aux restrictions des dotations de l'État, le budget 2018 s'attachera à poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement. A cela s'ajoute la suppression annoncée de la taxe d'habitation. La majorité municipale s'est donc donnée comme objectif de poursuivre la rationalisation des dépenses à travers la recherche d'économies d'échelle pour les fournitures courantes. Cela se fera par la réalisation des travaux en régie et par l'amélioration de l'inventaire des stocks.

De plus, la ville de Sainte-Luce n'a que faiblement emprunté ces dernières années, alors qu'elle réalise des investissements importants, financés sur fonds propres, et grâce à la recherche systématique de subventions.

Parallèlement, la commune poursuit la mise à jour de sa base fiscale, lui permettant ainsi d'améliorer les recettes provenant de la fiscalité directe, par l'élargissement de sa base taxable.

En matière de personnel, les élus entendent poursuivre le plan d'évolution de carrière, tout en recherchant l'amélioration des services à la population. La sécurité étant une priorité, le recrutement de deux policiers municipaux est envisagé pour cette année.

Sainte Luce, sur la voie du désendettement

Depuis 2016, la dette de la commune est en constante diminution et le budget 2018 prévoit une baisse supplémentaire de **311 929 €**.

Maitriser les dépenses de fonctionnement

Bien gérer le niveau des dépenses de fonctionnement est un enjeu majeur pour la collectivité. Si certaines sont incompressibles, la gestion du personnel est une priorité. L'effectif de 176 employés devrait rester stable. Seuls de rares recrutements sont prévus dans le domaine de la sécurité. De plus, les services doivent rationaliser dans la recherche de pistes d'économies.

L'investissement est maintenu

L'investissement fait partie intégrante du dynamisme de la commune. Grâce à son niveau élevé d'investissements, la ville de Sainte-Luce entend améliorer le niveau de service public, et son soutien économique aux entreprises.

Dans leur programme d'investissement, les élus veulent maintenir en état le patrimoine, à le mettre aux normes ou en sécurité, et procéder à des investissements pluriannuels qui concernent des projets d'aménagement du territoire et travaux d'amélioration à long terme. Ainsi, la Ville met en priorité l'amélioration de la voirie communale, l'aménagement urbain, les affaires scolaires, le sport et la culture, afin de renforcer son attractivité.

INVESTISSEMENTS ÉQUIPEMENTS PUBLICS

> Poursuivre les opérations en cours

- Aménagement de la médiathèque
- Réfection et sécurisation de la voirie communale
- Pole Sport Jeunesse et Culture
- Mise en conformité des poteaux incendies
- Canalisation des eaux pluviales & la protection du bourg contre les crues
- Mise en valeur des Roches gravées
- Amélioration de l'éclairage public

> Débuter des opérations

- Réhabilitation de la Maison des Jeunes de Trois-Rivières
- Construction de nouveaux enfeus
- Réaménagement stade municipal
- Port de Pêche de Trois Rivières

> Etudes

- Aménagement front de mer
- Signalétique
- Confortement parasismique école Mixte B

> Entretien route

- Route grand figue
- Route Blanchard
- Route corps de garde
- Route Trois Rivières
- Route Epinay
- Route Délivry
- Travaux Route Monésie
- Chemin la vison
- Chemin Bellay
- Canalisation eaux pluviales
- Route Deville

200 000 euros investis dans l'éclairage public

Éliminer les « points noirs » est un objectif de la programmation en matière d'éclairage sur la commune. Il s'agit d'améliorer la couverture et de créer de nouvelles extensions. La municipalité de Sainte Luce a mis en priorité les quartiers Les Coteaux, Corps de Garde, Volcart et la Croisée Baron afin de compléter l'éclairage et de renforcer la sécurité. Ce plan vise également à équiper la ville de matériel qui améliorera ses performances environnementales en générant des économies d'énergie et une baisse des coûts d'éclairage.



Un nouveau parc culturel autour des Roches Gravées !

Les travaux de protection et mise en valeur des Roches gravées, ont débuté. Situées à proximité de la Forêt Montravail, les Roches Gravées de Sainte-Luce sont sur un site de charme, ouvert sur des panoramas grandioses. Ce projet, élaboré en étroite collaboration avec l'Université, a comme principaux objectifs la protection et la mise en valeur des Roches Gravées. Ces travaux permettront également à la municipalité de mettre en place des structures d'accès pour encadrer les visiteurs qui fréquentent le site, à la découverte de notre histoire précolombienne, sous la forme d'un sentier d'interprétation.



C'est sur les valeurs de « fierté et richesse patrimoniale » que la municipalité de Sainte-Luce souhaite sensibiliser la population locale et les visiteurs à l'importance et à la fragilité du site. Un sentier d'interprétation reliera la Forêt Montravail aux Roches Gravées. Ce parcours d'environ 5 minutes, à travers une riche végétation, fera découvrir d'énigmatiques figures et d'envoutantes mélodies. Il invitera chacun à un voyage dans un lointain passé.



> Dossier



SÉCURITÉ

La borne d'incendie peut vous sauver la vie

Le poteau, comme la bouche d'incendie, sont des dispositifs destinés à permettre aux services de secours de disposer d'une réserve suffisante d'eau pour lutter contre un feu.

Dans le cadre de la prévention incendie, la municipalité procède à la réhabilitation des 132 bouches et bornes d'incendie de la commune. Selon une programmation sur 3 ans, 27 équipements feront l'objet d'une réfection totale, pour un coût de près de 200 000 €.



Ce 1^{er} exercice, a pour objectif de créer et mettre en place un protocole, « *un plan de gestion de Tsunami* ». Il s'agissait également d'évaluer le comportement de chacun.

Un scénario pour un exercice grandeur nature : Pas de panique

Il était 9h quand un séisme de magnitude 8,5 sur l'échelle de Richter s'est produit au large de la Trinidad.

Dans ce scénario catastrophe, 20 minutes après le séisme, une vague très puissante de 6 mètres de hauteur a atteint la commune de Sainte-Luce. Il s'agit d'une élévation temporaire et locale du niveau de la mer au niveau du littoral. Le tsunami se dirige sur le bourg de Sainte Luce...

Suivant la procédure, toute la population du bourg, devait rejoindre à pied, la zone de regroupement, qui se situe au niveau de l'église, soit plus de six mètres au-dessus du niveau de la mer. L'objectif est de démontrer qu'il est possible de se préparer, d'aller se mettre à l'abri en moins de 10 minutes en partant du bourg de Sainte Luce, lieu très exposé, en marchant normalement.

Des Journées Réplik pour sensibiliser

Dans le cadre des Journées Réplik, la ville de Sainte-Luce a organisé un exercice grandeur nature au risque Tsunami.

C'était une première. La ville a initié le 1^{er} exercice Tsunami, suite à un tremblement de terre, avec évacuation de la population du bourg (population, commerçants, salariés, etc.). Une simulation catastrophe qui vise à mieux préparer la commune à la menace Tsunami dont elle est exposée.



Interview de madame Géraldine BELLAY, Députée au Logement, et à la Sécurité Civile

Pourquoi un tel exercice ?

Les scientifiques s'accordent sur le fait que les Antilles connaîtront une catastrophe naturelle majeure dans les prochaines années. Il est important pour la ville de se préparer à un tel événement. Cet exercice a pour intérêt d'établir un protocole de gestion de l'alerte Tsunami qui sera communiqué à la population. Comment faire, comment réagir en cas de catastrophe ?

Cet exercice vise à sensibiliser la population au risque tsunami, et pour la mairie, d'étudier les différentes étapes de l'exercice : Évacuation, regroupement des habitants etc.

Le Canal Saint Clair réaménagé

Au vu des dommages matériels engendrés par les dernières crues du Canal Saint Clair, la protection contre les inondations du bourg de Sainte-Luce figure parmi les préoccupations. Le fonctionnement du canal, son débit et l'urbanisation massive favorisent le débit des eaux des bassins versants, qui, liés à une dégradation du couvert végétal, engendrent en aval, une concentration des eaux de plus en plus importante.

Les travaux qui ont débuté concernent la requalification du canal Saint Clair. Cette première tranche, d'un montant de 184 000€, vise à reprendre les affouillements et les désordres sur le canal de Sainte-Luce et à fournir et poser de nouveaux clapets de nez.

Ces travaux ont pour objectifs de réduire le risque d'inondation en protégeant le bourg notamment. Il s'agit de travaux d'endiguement, d'élargissement et de curage du canal, afin de supprimer les obstacles à l'écoulement. Les travaux de la seconde tranche consistent à surélever les murs du canal Saint Clair afin de protéger le bourg des crues, et de mieux diriger les eaux vers la mer.



Sensibiliser la population...une priorité ?

Sensibiliser la population aux risques majeurs en générale et initier une culture du risque, dans l'objectif d'une politique de prévention des risques, est notre priorité...car en cas d'alerte, chacun doit pouvoir réagir et adopter des comportements réflexes de sauvegarde, qui permettent de se protéger.

Chaque mercredi, les sirènes de la mairie sont déclenchées pour tester leur fonctionnement. Pourtant, peu de personnes savent comment réagir en cas d'alerte réelle et où s'informer des consignes de sécurité.

La sensibilisation prend alors toute son importance. L'enjeu n'est pas seulement de savoir qu'il existe des risques. Mais chacun doit être conscient de sa propre vulnérabilité et des comportements à adopter en cas de crise. Il faut s'approprier les risques pour mieux les gérer à son échelle, pour réduire notre vulnérabilité.

Saison cyclonique : la ville se prépare !

La menace cyclonique s'étend de Juin à Novembre. Pour faire face à cette nouvelle saison, la mairie de Sainte-Luce a déroulé son dispositif et remis en marche les moyens nécessaires en cas d'alerte cyclonique.

Irma et Maria en 2017 n'ont laissé personne insensible et nous rappellent des règles à tenir pendant la période cyclonique. A l'approche d'un éventuel cyclone, le Plan communal de Sauvegarde (PCS) définit l'organisation des services communaux qui s'assurent que l'ensemble des moyens sont en état de fonctionnement.

Vérification des centres d'hébergements, des stocks, de couvertures, de produits de première nécessité, relance des prestataires et des entreprises des travaux publics, l'organisation des ramassages d'ordures, l'organisation du PC de crise... tout a été revu et présenté à la population.

La ville a également organisé un Forum de la Sécurité pour sensibiliser la population.





Nos entreprises lucéennes ont du talent

Deux structures privées de Sainte-Luce ont obtenu le Label Accueil Qualité Commerce Service quatre titres. Il s'agit d'un label National Millésimée mené par la CCIM et l'Espace Sud. Les entreprises participantes devaient obtenir la note minimum de 7/10 dans chacun des thèmes suivants : accueil téléphonique, extérieur du commerce, aménagement de l'intérieur et relation client. Ce label valorise des commerces qui se sont engagés dans une démarche qualité pour l'amélioration de l'accueil et du service rendu sur leur point de vente.



L'entreprise Miss Shoes et sa gérante Sylvia OVARBURY ont remporté le Prix d'Excellence. Spécialiste de la chaussure, Miss Shoes propose une large gamme de chaussures plates ou à talons, chic et tendance. La passion de la gérante pour la chaussure a, sans aucun doute, conquis le jury. Miss Shoes est également présent sur internet.



L'entreprise Parfum des Iles avec, à sa tête, Véronika Cour-nouls, a obtenu la Charte Qualité pour l'Accueil et un Prix du Numérique. Haut lieu des senteurs et des arômes des Antilles, c'est l'investissement et le travail de toute une équipe, toujours à la recherche de la satisfaction du client en boutique comme sur le web, qui ont permis à Parfum des Iles d'obtenir pas moins de trois titres.

Du nouveau pour le Plan Local d'Urbanisme

Avant consultation de la population, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par les élus lors du conseil municipal du 16 mars.

Lors du conseil municipal du 16 mars, les élus ont approuvé le plan local d'urbanisme (PLU) et lancé sa mise en révision. Après deux ans de consultation, le projet de PLU de la commune de Sainte-Luce fait ressortir un équilibre général entre les zones de construction, les espaces naturels et les zones d'activités. Il s'agit pour la municipalité de Sainte-Luce de développer et d'harmoniser ses politiques économiques, sociales, et d'aménagement du

territoire de manière concertée, coordonnée et durable. Une orientation forte sera consacrée à la protection de la richesse naturelle.

Le PLU révisé et arrêté, a été transmis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées. A la demande de ces dernières, il a également été transmis aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale. D'ici peu, le projet de PLU révisé sera soumis à la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) et à enquête public. Il sera modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques consultées et du commissaire enquêteur, puis sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Mot de l'opposition

ARTICLE NON TRANSMIS



> Portrait



Joseph SALOMON
6^{ème} Adjoint au Maire

Joseph SALOMON, qui êtes-vous ?

Un bon lucéen, qui tous les jours prend plaisir à profiter des atouts de notre belle commune, son front de mer, son sentier pédestre, et le plus important : ses habitants.

Père de six enfants, trois filles et trois garçons, ce statut me rend fier et j'espère leur avoir transmis, mon goût du travail bien fait. C'est un réel bonheur de partager avec eux mes passions comme la pêche, ou encore l'apiculture... sans oublier de prendre le temps de taper le domino sur le marché.

Après une carrière bien remplie dans la police, je profite aujourd'hui de ma retraite. Mais je demeure toujours très actif, personnellement, et avec l'équipe de la majorité municipale au côté de Nicaise Monrose. Je reste toujours à la disposition de la population.

J'ai débuté mon cursus professionnel à Colombes en 1982. Après quelques années, j'ai été muté à la PAF en Guyane et j'ai achevé ma carrière en Martinique. Ce qui m'a attiré dans ce métier, est sans conteste, l'exemplarité et l'intégrité du policier. Ces valeurs, je les ai toujours défendues, et encore plus aujourd'hui, dans mes nouvelles activités.

Comment voyez-vous l'avenir de Sainte-Luce ?

Je suis un patriote convaincu avec une très grande conception de la relation humaine. Adjoint au maire, en Charge des Services Techniques, de la Police, et de la Pêche, j'apprécie quotidiennement tout le travail que nous réalisons depuis bientôt quatre ans. Nous avons pour objectif de satisfaire la population selon nos compétences et nos finances.

Ainsi, nous avons priorisé la sécurité, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la voirie communale et de la couverture électrique. Dans le domaine de sureté, nous envisageons d'étendre la vidéo-protection et la réorganisation de la Police municipale en procédant notamment à l'embauche de deux policiers municipaux.

Le monde de la mer fait également partie de nos priorités. Ainsi, le projet du port de Trois Rivières a pour intérêt d'améliorer les conditions de vie et de travail des communautés de pêche. Les espaces et les conditions de vente du poisson seront totalement repensés.

Mais l'ouverture sur la mer demeure un axe de développement de notre commune. Grâce au projet WALIWA, nous avons à cœur de partager avec les professionnels de la mer un projet innovant, générant de l'activité économique, tout en protégeant naturellement nos côtes. Avec WALIWA, c'est l'ensemble du plan d'eau de la ville qui fera l'objet d'activités, d'animations nautiques, générant des emplois pour les jeunes de Sainte-Luce.

Un message ?

Pour moi, le respect s'impose avec le sérieux. Et mon message s'adresse en priorité à la jeunesse. Le non-respect de la sécurité routière, la drogue, l'alcool engendrent trop de souffrance dans les familles et ne résout en rien les problèmes.



Le bureau municipal de la Ville

Raymonde PANCALDI JEAN-FRANCOIS : 1^{ère} Adjointe

Maurice CHOUX : 2^{ème} Adjoint

Jocelyne EDOUARD : 3^{ème} Adjointe

Raymond RODRIDE : 4^{ème} Adjoint

Jocelyne AGLAÉ : 5^{ème} Adjointe

Joseph SALOMON : 6^{ème} Adjointe

Valérie CLAIRICIA : 7^{ème} Adjointe

Willy LOUIS SYDNEY : 8^{ème} Adjointe

Berthe IRRILLO VIELET : 9^{ème} Adjointe

Après midi récréatif

Le Comité du quartier Bellay, a organisé un après-midi récréatif pour les enfants. Tous les ingrédients étaient réunis pour ce moment. Le magicien clown a fait briller les yeux des enfants et les cris et les rires ont accompagnés les ateliers cuisine et maquillage, ainsi que les différents jeux et danses.



Alain Gérard MONROSE
nouveau Conseiller Municipal

Un don de 4500€

C'est une première à Sainte Luce. « Ce don, je le fais avec fierté, tout en remerciant la municipalité et ses agents, qui réagissent rapidement face aux invasions de sargasses, et ne laisse pas la situation se dégrader » a expliqué l'heureux donateur Jean Pierre PANCALDY.



Contes et musique à la Pleine Lune

« Un nouveau concept, une nouvelle façon de vivre et de faire vivre notre culture ».

L'esplanade du bas du bourg, un soir de pleine lune... un public assis à même le sol, sur des chaises, des transats, couché ou allongé dans un hamac...des conteurs et des chanteurs aguerris, et surtout la possibilité pour chaque participant de devenir conteur d'un soir...le décor est planté pour l'une des nouveautés des vacances 2018 à Sainte Luce. A l'initiative, la ville, l'OML et l'association AMI, la manifestation Contes et Musiques à la Pleine Lune a pour intérêt de replacer la parole et l'échange, au centre de notre patrimoine. Et pour une première, le succès était au rendez-vous, mélange de bien être, d'humour, et de bonne musique.





Favoriser la rencontre de tous avec les livres et la lecture

La manifestation « Partir en Livre » avait pour intérêt de faire voyager les vacanciers vers l'évasion, le rêve et des découvertes, auxquelles la lecture donne accès. Et pour garantir le succès, c'est sur le site de Corps de Garde, en short et en sandales, bercé par les vagues, que la bibliothèque municipale a reçu plus de 250 jeunes, qui ont profités de lectures itinérantes, du bibliobus, d'ateliers, de rencontres avec des auteurs, illustrateurs, conteurs, ...



A la découverte de de l'ouvrage « Titom et Katjopine » avec l'auteur Fabienne Kristophic

L'opération Vacances aux Coteaux

Durant les vacances, le service des sports de la Ville a organisé une opération Découverte Sports, permettant aux jeunes de la Cité Les Coteaux de découvrir ou pratiquer à une large palette d'activités sportives.

Ainsi, de nombreuses disciplines ont été proposées les mardis et jeudi après-midi, des mois de juillet et d'août, comme des jeux en plein air, du tennis de table, de la zumba...ou encore du VTT



Des vacances sportives pour plus de 80 jeunes lucéens

Inscrit dans le calendrier des vacances, le Pass pour le Sport remporte de plus en plus de succès. Bèlè, art du cirque, kayak, initiation à la natation, tennis de table, Beach tennis, zumba, capoeira, éveil martial, voile traditionnelle...l'opération organisée par le service de sport, offre la possibilité aux enfants âgés de 5 à 17 ans, de pratiquer et de s'initier à de nouvelles activités sportives. Engagée dans une politique sportive dynamique, en partenariat avec les associations sportives de la ville, le Pass pour le Sport a pour ambition d'encourager la pratique sportive, et le développement du bien-être.



Fête du Quartier Monésie : sourires et convivialité

Cette année encore, la fête du quartier de Monésie, proposée par le Comité de quartier et la ville, aura tenu toutes ses promesses. Musique, animations, danses...plus qu'une simple fête de quartier, c'est une vraie et belle fête populaire qui a réuni les Lucéens, pour le plaisir de visiteurs qui viennent, toujours plus nombreux. Différentes animations ont durant quatre jours rythmées la fête, autour des thèmes de la tradition et de l'agriculture. Et l'évènement est toujours une réussite grâce à l'implication des membres du Comité de quartier et de bénévoles. Un des moments forts, est sans aucun doute le vin d'honneur, moment de convivialité et de partage, durant lequel le Comité de quartier et les élus ont honoré quatre lucéens, originaires du quartier, agriculteurs, quatre amoureux de la terre, et qui la travaille...bref un vrai plaisir de croiser autant de sourires.



> Zoom



COUPE DU MONDE 2018 : LES LUCÉENS ONT VÉCU PLEINEMENT L'ÉVÈNEMENT !



Zoom sur Eureka Technologique

Eureka Technologique, en la personne du lucéen Yohan JACQUES, a été le fournisseur de l'écran géant qui a permis aux lucéens de vivre pleinement cette Coupe du monde 2018.

Après 6 ans de formation à l'école aérospatiale, puis en audiovisuel au Canada, Yohan JACQUES décide de rentrer en Martinique avec un nouveau projet. Il crée son entreprise « Eureka Technologique » spécialisée dans: la vente d'équipement LED vidéo et la réparation consulting. Après avoir frappé à plusieurs portes, le lucéen décide de faire une proposition à la mairie de sa commune : la mise en place d'un écran géant à l'occasion de la Coupe du monde de football.

Monsieur le Maire adhère à l'idée et un partenariat naît entre Eureka Technologique et la Ville. Un partenariat riche qui a aidé un jeune lucéen à lancer son entreprise et permis à la mairie de faire la population vivre la finale de la Coupe du Monde sur la Place de la mairie sur écran géant.

« GRÂCE À LA VILLE, J'AI PU MONTRER MON SAVOIR-FAIRE ET MES COMPÉTENCES »,
confie Yohan.



Eureka technologique
0696705894 - yohanj@gmail.com

Et vous ?

Qu'avez-vous pensé de cet événement ?



Sonia

« Je trouve l'initiative géniale, de soutenir le jeune Yohan. Bravo Monsieur le maire, bravo à la ville de Sainte Luce, et Bravo Yohan »



Joévi

« C'est super pour la commune de Sainte Luce de rassembler autant de personnes autour du sport. Je tire mon chapeau à Yohan, félicitations »



Augustin

« C'est une superbe initiative, de pouvoir rassembler tout le monde autour du sport. Bravo à la mairie de Sainte Luce, et je tiens à féliciter ce jeune qui a pris son matériel et son temps pour organiser la diffusion de cet événement, c'est magnifique »



Jocelyn et Julien

« Sincèrement, on a passé le meilleur moment du mondial à Sainte Luce. L'organisation était au top. C'était génial, on était ensemble pour gagner le mondial. Merci à la mairie, et bonne continuation à Yohan et à son entreprise »





Grosse et chaude ambiance, en clôture des vacances !!

FAIRE AVEC LES JEUNES, UNE VOLONTÉ MUNICIPALE

Pour la seconde année consécutive, la Ville a associé des jeunes de la commune, à l'organisation de la manifestation de clôture des vacances.

« **Notre volonté, est de consulter et d'associer la population à nos différentes animations** », a souligné Nicaise Monrose.

Et le succès de la « Goodbye Holidays » était au rendez-vous. Le public venu en nombre a pu bénéficier d'une chaude ambiance de beach, et d'un programme alléchant.



Cécile Théodose, Éluë à la jeunesse

Pourquoi et quels sont les objectifs recherchés dans cette initiative ?

Il s'agit avant tout d'une démarche citoyenne qui vise à consulter et à accompagner les jeunes de la commune, autour d'un projet, afin de les amener à élaborer des actions à destination des jeunes et de la population de Sainte Luce. C'est également l'occasion de leur donner la parole, et d'œuvrer vers des objectifs communs. Travailler sur la « Goodbye Holidays », a été un véritable lieu d'apprentissage, qui a permis à chacun de s'investir, dans la vie de la commune, et à découvrir toutes les facettes en matière d'organisation.

Marjorie, Kéran et Leila, trois jeunes de l'organisation

Quel regard portez-vous sur cette initiative de la mairie ?

Nous avons pris du plaisir à organiser cet événement. Nous avons travaillé de concert avec les élus, et les différents services de la commune. Une autre manière de découvrir la collectivité, en participant à sa vie. Nous avons été appelé à faire des propositions, et à prendre part à toutes les étapes de l'organisation de la Goodbye Holidays. En tant que jeunes, on se sent soutenu, et nous encourageons d'autres jeunes à faire comme nous.



Une jeune équipe motivée

